

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE  
DE POINTE A PITRE  
30 RUE FREBAULT  
97110 POINTE-A-PITRE  
TEL. 05 90 89.69.51

## RECEPISSE DE DEPOT

2 L.L.E.  
ZAC de Houelbourg Sud - lotissement N° 49  
ZI de Jarry  
97122 Baie Mahault

V/REF :  
N/REF : 2008 B 1100 / 2017-B-234

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce DE POINTE A PITRE certifie qu'il a reçu le 08/03/2017,

Rapport de gestion en date du 31/12/2015

Rapport spécial de la gérance en date du 31/12/2015

Procès-verbal d'assemblée en date du 20/06/2016

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015, ainsi que la déclaration de confidentialité.

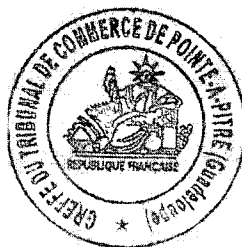
Concernant la société

2 L.L.E.  
Société à responsabilité limitée  
ZAC de Houelbourg Sud - lotissement N° 49  
ZI de Jarry  
97122 Baie Mahault

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-234 le 08/03/2017

R.C.S. POINTE A PITRE TMC 451 178 610 (2008 B 1100)

Fait à POINTE A PITRE le 08/03/2017,  
LE GREFFIER



**2.L.LE.**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €  
Siège social : ZAC Houelbourg Sud – Lot 49  
97122 - BAIE MAHAULT

R.C.S. POINTE A PITRE B 451.178.610

---

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE****CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Cher Associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

**PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 965.143 € contre 2.271.027 € au titre de l'exercice précédent

Après prise en compte de la production stockée, des subventions d'exploitations, des reprises de provisions et autres produits, les produits d'exploitation ressortent à 1.048.020 € contre 2.228.577 € au 31 décembre 2014

Nos achats de marchandises (variation de stock comprise) sont en baisse de 977.098 € à 393.561 €

Quant à autres achats et charges externes, ils diminuent de 500.967 € en 2014 à 258.233 € au 31.12.2015

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 604.920 € à 339.705 €

LE 4

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 4.908 € contre 8.477 € au 31 Décembre 2014

Les provisions ont été dotées pour 11.514 € contre une provision de 4.636 € au titre de l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort positif à 25.898 €, contre 78.289 € pour l'exercice précédent

Après prise en compte du résultat financier, ressortant à 2.231 € (charge) contre 2.506€ (charge) au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts s'élève à 23.666 € (positif) contre un résultat positif de 75.783 € au 31 décembre 2014

Le résultat exceptionnel s'élève à 9.365 € (charge) contre 17.694 € (produit) au titre de l'exercice précédent.

La société a bénéficié du CICE pour 14.080 €

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice net comptable après impôts de 14.300,64 €

#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme nous l'avons prévu, notre activité est en forte baisse sur l'exercice 2015.

Aussi, nous avons été contraints de licencier trois salariés.

Cette mesure conjuguée à une réduction de nos charges, notamment la forte réduction de la rémunération du gérant, nous ont permis de conserver un résultat bénéficiaire pour l'exercice

Pour le nouvel exercice, les perspectives sont toujours moroses, le secteur du bâtiment étant actuellement très impacté par la crise actuelle en Guadeloupe.

Nous avons signé un gros contrat mais les travaux sont étalés sur presque 2 ans. Aussi, la quote part de facturation sur 2016 est estimée à environ 30% de celui-ci

Nous craignons à nouveau une baisse d'activité.

Nous porterons nos efforts à maintenir notre effectif salarié et rechercherons activement des nouveaux contrats. Nous surveillerons avec une grande attention le bon encaissement de nos créances clients.

#### EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

#### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un **bénéfice de 14.300,64€.**

LE 4

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

. Au compte « report à nouveau » 14.300,64 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Distribution	Ouvrant droit à abatement 40%	Sans abatement
31.12.2014	39.000	39.000	0
31.12.2013	0	0	0
31.12.2012	0	0	0

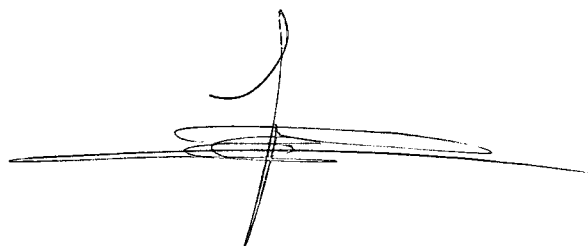
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015

LE GERANT



**2.L.LE.**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €  
Siège social : ZAC Houelbourg Sud – Lot 49  
97122 - BAIE MAHAULT

R.C.S. POINTE A PITRE B 451.178.610

---

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES**

**PAR L'ARTICLE L. 225-19 DU CODE DE COMMERCE**

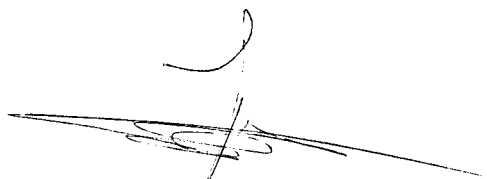
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Cher associé,

En application des dispositions des articles L. 225-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée auxdits articles, entre la société et les associés, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre acte.

**LA GERANCE**



**2.L.LE.**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €  
Siège social : ZAC Houelbourg Sud – Lot 49  
97122 - BAIE MAHAULT

R.C.S. POINTE A PITRE B 451.178.610

---

**PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****ANNUELLE EN DATE DU 20 JUIN 2016**

L'AN DEUX MIL SEIZE

ET LE VINGT JUIN A DIX HUIT HEURES

Les associés de la société **2 L.LE** se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- |                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| • Monsieur Hugues LAMARRE, pour    | 815 parts          |
| • Monsieur Céline LAROCHELLE, pour | 185 parts          |
| <br>                               | <hr/>              |
| • <b>Soit</b>                      | <b>1.000 parts</b> |
|                                    | =====              |

sur un total de 1.000 parts composant le capital social.

Monsieur Hugues LAMARRE préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées
- les statuts de la société

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

LE 41

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce
- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes et affectation des résultats
- Rémunération de la gérance
- Pouvoirs à donner

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à **14.300,64€** au compte « report à nouveau »

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Distribution	Ouvrant droit à abatement 40%	Sans abattement
31.12.2014	39.000	39.000	0
31.12.2013	0	0	0
31.12.2012	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, déclare en approuver les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

LF 41

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la rémunération annuelle du gérant au titre de l'exercice écoulé, soit 58.000 €, hors remboursement de frais engagés dans le cadre de l'activité de la société.

L'assemblée générale approuve la prise en charge par la société des cotisations personnelles dues au titre de la gérance majoritaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

**CINQUIEME RESOLUTION**

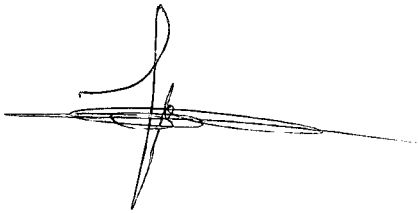
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

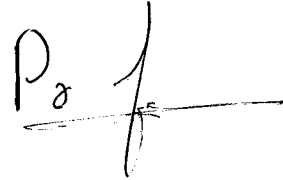
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et l'associé

Hugues LAMARRE



Céline LAROCHELLE



**2.L.LE.**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €

Siège social : ZAC Houelbourg Sud – Lot 49

97122 - BAIE MAHAULT

R.C.S. POINTE A PITRE B 451.178.610

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015****TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT  
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 JUIN 2016****DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à **14.300,64€** au compte « report à nouveau »

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Distribution	Ouvrant droit à abatement 40%	Sans abatement
31.12.2014	39.000	39.000	0
31.12.2013	0	0	0
31.12.2012	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE 4

**2.L.LE.**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €  
Siège social : ZAC Houelbourg Sud – Lot 49  
97122 - BAIE MAHAULT

R.C.S. POINTE A PITRE B 451.178.610

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015****TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT**  
**SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 20 JUIN 2016****DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à **14.300,64€** au compte « report à nouveau »

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Distribution	Ouvrant droit à abatement 40%	Sans abatement
31.12.2014	39.000	39.000	0
31.12.2013	0	0	0
31.12.2012	0	0	0

LE 4



**SARL 2 LLE**  
ZAC DE HOUELBOURG SUD II  
LOT n° 49 Imm. LHYNK  
97122 BAIE MAHAULT  
0590320790



## Etats comptables et fiscaux

31/12/2015

*Certifié conforme à l'original  
de service*



# Bilan Actif

SARL 2 LLE

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 06/04/16  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 408	1 408		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 850	1 850		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 258</b>	<b>3 258</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 095	1 095		
Autres immobilisations corporelles	45 392	30 219	15 173	10 095
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>46 487</b>	<b>31 314</b>	<b>15 173</b>	<b>10 095</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 314		15 314	5 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 055		18 055	18 056
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>33 368</b>		<b>33 368</b>	<b>23 556</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>83 114</b>	<b>34 573</b>	<b>48 541</b>	<b>33 651</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	43 395		43 395	65 912
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>43 395</b>		<b>43 395</b>	<b>65 912</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	9 953		9 953	16 751
Créances clients et comptes rattachés	561 802	11 514	550 287	670 219
Autres créances	18 293		18 293	23 721
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>590 048</b>	<b>11 514</b>	<b>578 534</b>	<b>710 691</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	9 242		9 242	5 654
Disponibilités	147 557		147 557	159 384
Charges constatées d'avance	2 209		2 209	8 350
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>159 008</b>		<b>159 008</b>	<b>173 389</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>792 451</b>	<b>11 514</b>	<b>780 937</b>	<b>949 991</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

**TOTAL GÉNÉRAL**

**875 565**

**46 087**

**829 478**

**983 642**

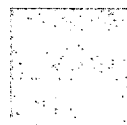
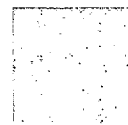
**Bilan Passif**

SARL 2 LLE

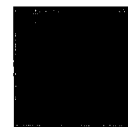
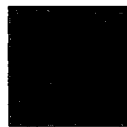
 Période du 01/01/15 au 31/12/15  
 Edition du 06/04/16  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2015	Net (N-1) 31/12/2014
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	1 500	1 500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	505 946	455 312
Résultat de l'exercice	14 301	89 634
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>536 746</b>	<b>561 446</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>536 746</b>	<b>561 446</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
<b>Avances conditionnées</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
<b>Provisions pour charges</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 729	87 817
Emprunts et dettes financières divers	33 489	32 700
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>102 218</b>	<b>120 517</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	<b>1 395</b>	<b>5 537</b>
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 802	172 301
Dettes fiscales et sociales	59 316	123 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>189 118</b>	<b>296 142</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>DETTES</b>	<b>292 731</b>	<b>422 196</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>829 478</b>	<b>983 642</b>

# Compte de Résultat



# Annexe



## Règles et Méthodes Comptables

(Code du Commerce-articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 - articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/15, dont le total est de € 829.478 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de € 14.301.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

#### **. Calcul des amortissements :**

Dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables portant sur l'actif immobilisé (CRC 2002-10, 2003-07, 2004-06 et CRCdu 3-11-05), l'entreprise s'est placée sous le régime de simplification applicable aux PME en retenant la durée d'usage pour déterminer l'amortissement de l'actif non décomposable et en pratiquant l'amortissement linéaire

Frais d'Etablissement	2 ans
Matériel de Transport	4 ans
Matériel de bureau	5 ans

**. Droit au bail : NEANT**

Date d'acquisition :  
Non amorti :

**. Stocks :**

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti)/du cout unitaire moyen pondéré.  
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

**. Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**. Disponibilités :**

Il s'agit des sommes déposées en banque et du solde de caisse au 31/12/15.

**. Charges constatées d'avance :**

Assurances : **2.209 €**

**. Provisions pour charges :**

La provision pour charges sociales et fiscales sur congés à payer a été comptabilisée en charges à payer et non sous forme de provision

**. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :**

Capital restant dû : **Emprunts 68.729 €**  
**(dont Intérêts courus 222 €)**

**. Dettes fournisseurs et dettes fiscales et sociales :**

L'ensemble de ces dettes est lié à l'exploitation et est acquitté aux échéances normales.

**Telles sont les informations que nous avons jugées utiles de préciser pour la bonne compréhension des comptes annuels.**

# Immobilisations

SARL 2 LLE

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 06/04/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	1 408		
Autres immobilisations incorporelles	1 850		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 258</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 095		
Installations générales, agencements et divers	16 813		3 985
Matériel de transport	6 499		6 000
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 094		1
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>36 501</b>		<b>9 986</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	5 500		9 813
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	18 056		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>23 556</b>		<b>9 813</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>63 315</b>		<b>19 799</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			1 408	
Autres immobilisations incorporelles			1 850	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>3 258</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 095	
Inst. générales, agencements et divers			20 798	
Matériel de transport			12 499	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			12 095	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>46 487</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 314	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1	18 055	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>1</b>	<b>33 368</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1</b>	<b>83 114</b>	

# Amortissements

SARL 2 LLE

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 06/04/16  
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.	1 408			1 408
Autres immobilisations incorporelles	1 850			1 850
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 258</b>			<b>3 258</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 095			1 095
Inst. générales, agencements et divers	10 729	2 727		13 456
Matériel de transport	6 499	1 025		7 524
Mat. de bureau, informatique et mobil.	8 083	1 156		9 239
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>26 406</b>	<b>4 908</b>		<b>31 314</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>29 664</b>	<b>4 908</b>		<b>34 573</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# État des Échéances des Créances et Dettes

SARL 2 LLE

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 06/04/16  
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	18 055		18 055
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>18 055</b>		<b>18 055</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	12 493	12 493	
Autres créances clients	549 308	549 308	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	17 920	17 920	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	373	373	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>580 095</b>	<b>580 095</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>2 209</b>	<b>2 209</b>	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>600 358</b>	<b>582 304</b>	<b>18 055</b>
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	68 729	19 756	48 973	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	129 802	129 802		
Personnel et comptes rattachés	4 765	4 765		
Sécurité sociale et autres organismes	24 930	24 930		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	29 329	29 329		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	292	292		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	33 489	33 489		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>291 336</b>	<b>242 363</b>	<b>48 973</b>	
----------------------	----------------	----------------	---------------	--

# Charges à Payer

SARL 2 LLE

Période du 01/01/15 au 31/12/15  
Edition du 06/04/16  
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 270
Dettes fiscales et sociales	16 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	222
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>19 851</b>

# Composition du Capital Social

SARL 2 LLE

Période du 01/01/15 au 31/12/15

Edition du 06/04/16

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	15